Informations de base

2014/2890(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement: ratio de levier Complétant 2011/0202(COD) **Subject** 2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux

	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
10/10/2014	Publication du document de base non-législatif	C(2014)07237	
10/10/2014	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
22/10/2014	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
15/12/2014	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
17/01/2015	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2014/2890(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2011/0202(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/8/01651

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé

Document de base non législatif	C(2014)07237	10/10/2014	
Document annexé à la procédure	C(2016)8259	05/12/2016	
Document annexé à la procédure	C(2017)1621	07/03/2017	
Document annexé à la procédure	C(2017)6800	04/10/2017	
Document annexé à la procédure	C(2024)5535	26/07/2024	